L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 26 MARS 1893.

Elèves et Professeur.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître, a dit le grand vateur de Sainte-Hélène. Pensée profondément philosophique et empreinte de tristesse comme en a souvent eues au cours de sa longue captivité, celui qui, aujourd'hui, repose sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple qu'il a tant aimé.

Et quelles inspirations sont plus belles, quels élans plus dignes d'encouragements que ceux qui jaillissent de cœurs aimants, vraiment reconnaissants, de cœurs de femmes !..... ces femmes, capables de toutes les générosités, de tous les dévouements, "les dernières à la croix et les premières au tombeau," toujours prêtes aussi à s'attendrir, à s'émouvoir des grandes infortunes.

C'est de l'une d'elles que nous venons aujourd'hui écrire un mot, de l'une d'elles, Mme Zélime Lafosse, qui, si elle ne fut pas une élue de la Renommée, c'est qu'elle ne le voulût pas, c'est qu'elle ne consentit jamais à se départir de cette modestie, la caractéristique des charmes, des talents qui furent son partage.

Un concert à son profit qu'organisent ses anciennes élèves, nous est une occasion de lui consacrer ces humbles lignes. Rarement avons-nous vu tant de sympathies spontanées se grouper autour de pareille œuvre ; c'est que la bénéficiaire, que sa profession a répandue dans tous les cercles de la société, a su s'y gagner de solides, de durables amitiés.

Dès son plus jeune âge, Mme Lafosse se vous à l'enseignement de la musique vocale et instrumentale : la Nature l'avait traitée en enfant gâtée, mais la Destinée, moins favorable, lui refusait sourires et caresses.

C'est dans à l'aurore même de ses jours qu'elle se trouva aux prises avec, avec la misère, du moins une situation sans lendemains assurés.

La courageuse enfant franchit victorieusement cette première étape de la vie ; et quand vint l'âge mûr et qu'elle se retourna pour regarder derrière elle le chemin parcouru, quelle ne fut pas sa joie de penser que dans cette lutte pour l'existence elle avait, en même temps qu'échappé au prosaïsme du professorat, goûté les plus pures jouissances que procure l'art.

Un des plus glorieux souvenirs de Mme Lafosse date des beaux jours de la Louisiane ; son évocation doit lui faire revivre de doux moments. C'était dans les salons d'une princière demeure de la Nouvelle-Orléans ; l'art et la noblesse s'y trouvaient réunies. Mme Lafosse, une fillette alors, mais artiste déjà, est l'honneur de prendre part à l'exécution d'un morceau d'ensemble sur haut pinceau en présence de Herz.

Aux côtés de la jeune exécutante en était une autre, fort remarquable, Mme Pierre Soulé ; c'est dire qu'il fallait avoir de la valeur, qu'il fallait être quelqu'un pour se trouver en semblable compagnie.

En d'autres circonstances, la jeune pianiste se fit applaudir par Vieuxtemps et par Thalberg ; ne sont-ce pas des titres de noblesse ? n'a-t-elle pas conquis droit de cité dans ce domaine de l'Esthétique à l'entrée duquel tant d'autres sont restés consignés ?

Et maintenant que nous vous avons dit quels furent les beaux succès de la musicienne ; qu'il nous soit permis de vous parler plus affectueusement de la femme aimante, aimée aux tendres soins de laquelle fut confiée l'éducation musicale de tant de dames et de jeunes filles qui, elles, aussi, ont brillé, brillent encore, à leurs heures : Mesdames Louis Arnauld, O. T. Crosby, E. Allgeyer, Nugent Vairin, A. Madsell, Mlles Anna Boulogny, C. Seré, A. Commagère, V. Commagère, L. Labasse, E. Jarreau, Alice Larousseau.

Une autre de cette pléiade d'élèves dont s'honore Mme Lafosse, est Mlle Lucie Testard, pianiste hors de pair, qui, dans l'enseignement, a, depuis longtemps, fait sa marque. C'est celle là qui, nous assure-t-on, remplace Mme Lafosse lorsque lui viennent la lassitude, le besoin de repos.

A la solennité musicale où sera dignement fêtée l'excellente femme, on entendra une miniature d'artiste, la petite Alice Larousseau accompagnant sa mère sur le piano. Jusqu'ici, aucun autre renseignement à l'égard du programme de cette intéressante soirée ne nous a été communiqué.

Oui, brillante a été la carrière artistique de Mme Lafosse, et bien douces sont les impressions qu'elle en a dû conserver —fleurs aussi celles-là que l'on garde toujours fraîches et parfumées au fond de l'âme.

Que la soirée projetée obtienne donc un succès éclatant, qu'elle soit un témoignage d'affectueuse estime à la bénéficiaire, qui n'en perdra jamais le souvenir.

"On dirait que le ciel aux cœurs plus magnanimes
"Réserve plus de maux."

Eh bien, qu'il n'en soit pas ainsi pour la femme qui, aux jours tristes comme aux jours heureux, ne permettra jamais à l'amertume de lui monter au cœur. "Il n'y a que les grandes âmes qui sachent combien il y a de gloire dans la bonté."

Entourez donc cette vieillesse si fière, si respectable d'un peu de bien-être, et vous aurez fait œuvre pie.

Académie de Musique.

Si c'est un devoir pour nous d'écrire quelques lignes banales toutes les fois que pour un ténor est annoncée une représentation au bénéfice d'un étranger, ce devoir, aujourd'hui, se change en plaisir, parce que le bénéficiaire est un vieil ami du journal et un des plus zélés, des plus consciencieux employés du théâtre, M. Fred Mauberret.

Pour être tardif, ce bénéfice, il n'en sera pas moins brillant, car en grand nombre et spontanément sont alléés à M. Mauberret les offres des artistes et les protestations sympathiques des familiers de l'Académie de Musique.

Un spectacle varié et très intéressant attend ceux qui iront saluer l'homme invariablement aimable, gracieux, qui, durant toute la saison dernière, s'est montré empressé, prévenant au contrôle.

Les Metropolitan Minstrels, des chanteurs, des jongleurs, des acrobates, des gymnastiques, des mandolinistes, des banjoistes, enfin tout un monde d'exécutants sera là pour lui faire fête.

C'est à dimanche prochain qu'est fixée cette soirée bénéficiaire ; l'occasion s'offre aux amis de M. Mauberret de lui témoigner leurs bons sentiments ; ils la mettront à profit, c'est notre espoir, notre conviction.

Les Pilules d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr ; elle ne resserrent pas les intestins, et sont un tonique admirable.

Rappelez-vous que pour un fort rhume, il n'y a pas de remède plus efficace que le Sirop de Durongé.

Cette excellente préparation existe depuis 63 ans.

Son succès a été admis depuis longtemps, dans les cas de Rhumes, de Toux invétérée, d'Asthme, Bronchite, Inflammation de la Gorge, de l'Estomac et des Intestins, le crachement de Sang et la Coqueluche.

En vente chez tous les Pharmaciens. Laboratoire 52 rue Bienville, N.-O.

Salle de l'Union Française.

Représentation Dramatique.

On nous communique le programme d'une représentation extraordinaire, qui doivent donner, le Jour de Pâques, 2 avril, à la Salle de l'Union Française, plusieurs artistes de la troupe parlante du Théâtre de l'Opéra Français : MM. Vincent, Roche, Lebrun, Fauconnier et Mme de Voltry.

Elle sera très amusante, cette soirée ; elle se compose de deux vaudevilles extrêmement gais, dûs à la plume des meilleurs faiseurs parisiens et qui font toujours grande figure au répertoire : *Deux profonds scélérats*, par MM. Vincent, Roche et Lebrun ; et *La grammaire*, par les mêmes, plus Mme de Voltry et M. Fauconnier.

Il y aura aussi un intermède composé de sept à huit morceaux : airs d'opéras, romances et chansonnettes. Nous n'en connaissons pas encore le détail. Chacun de ces artistes a fait ses preuves sur la scène de l'Opéra. Ils sont favorablement connus du public qui, nous en sommes persuadé, s'empressera d'aller les applaudir.

Nous reviendrons sur cet intéressant sujet, avant dimanche prochain.

IF YOUR BACK ACHES,
Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. TRY
BROWN'S IRON BITTERS.
It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

A la Bourse :
—Connaissez-vous M. X..?
—Parfaitement.
—Eh bien ! qu'en pensez-vous ?
—C'est le plus honnête homme du monde depuis qu'il s'est retiré des affaires.

Le chemin de fer de Ceinture et la rue Broad.

Il est question, comme on le sait, déjà, de construire, à la Nouvelle Orléans, un chemin de fer de ceinture. Le choix de la ville s'est porté sur la rue Broad. Or, les propriétaires de cette rue et des environs protestent contre ce choix. Si, disent-ils, il est absolument nécessaire de sacrifier les intérêts de quelques-uns à ceux de la masse, il faudrait, au moins, ne pas frapper ceux qui doivent souffrir le plus du coup que l'on veut porter. Le choix de la rue Broad occasionnerait plus de perte que partout ailleurs, attendu que sur la rue Broad et dans les environs, il y a une foule de propriétés qui ont beaucoup plus de valeur que celles qui se trouvent sur les autres routes, sur lesquelles on avait jusqu'ici porté ses vues.

La rue Broad vient d'être couverte de gravier et de sable, dans toute sa longueur ; cela a coûté beaucoup d'argent. C'est une des rues les plus soignées, les mieux entretenues, les plus fréquentées du bas de la ville. Les autres, situées plus bas, en arrière, ne sont nullement améliorées On ne les a soignées qu'à leur intersection avec la rue Canal. Aucun habitant de ces rues ne serait incommodé par le passage constant de trains qui, le jour comme la nuit, deviennent un supplice pour les habitants d'une rue plus peuplée et mieux fréquentée. Sur la rue Broad, au contraire, les résidences sont serrées les unes contre les autres et les propriétés y perdraient bien vite les trois quarts de leur valeur. S'il faut sacrifier une rue, que ce ne soit pas celle qui aurait le plus à en souffrir.

C'est justement ce qui arriverait pour Broad Street. C'est la dernière rue que l'on devrait choisir pour y établir un chemin de fer. Plus en arrière, au contraire, les propriétaires n'auraient qu'à y gagner. On pourrait établir sur leurs terrains qui ne sont pas, ou sont peu habités, des fabriques qui en augmenteraient la valeur. Ces messieurs, qui font partie de l'Association protectrice des propriétaires, font appel à la Presse pour les aider à combattre le projet. Ils veulent sauver leur rue de cet envahissement, comme on a réussi à sauver la Louisiana Avenue.

On verra plus loin, dans notre chronique, qu'un meeting doit avoir lieu demain, au Club de Tir de la rue Broad, coin St-Philippe, pour protester contre la construction du chemin de fer de ceinture dans cette rue.

Excursion en Europe.

Voici une occasion excellente de faire à très bon marché et d'une façon on ne peut plus confortable, un joli voyage en Europe. M. J. A. Buisson, agent maritime, coin Toulouse et Bourbon, organise en ce moment, des voyages d'excursion dans des conditions on ne peut plus avantageuses. D'ici à New York en chemin de fer ; traversée de New York au Havre en steamer de la ligne Transatlantique.

Déjà une foule de personnes se sont fait inscrire pour le premier départ qui aura lieu le 16 ou 17 mai. Avis aux amateurs.

Cathédrale St-Louis.

Retraite des hommes.

Ce soir, à 7 heures, le Rév. Père Hage, dont les éloquentes prédications ont, depuis le commencement de la Station du Carême, attiré une si grande affluence de fidèles à la Cathédrale St Louis, commencera une série de conférences s'adressant spécialement aux messieurs. Tous les catholiques de langue française ont pu apprécier, pendant un grand mois, la haute valeur du prédicateur de cette année.

Esprit sérieux, logicien habile, apportant autant de méthode et de clarté, dans l'exposition de la doctrine, que d'éloquence dans le style et la diction ; sachant, surtout, comme presque tous les disciples de Lacordaire, rajeunir et nourrir les sujets les plus rebattus et leur donner tout l'attrait de la nouveauté, de l'imprévu, le Rev. Père Hage a toutes les qualités voulues pour attirer autour de sa chaire un nombreux auditoire d'hommes intelligents, déjà rôdés, amateurs de grandes et nobles idées, exprimées dans un beau langage. Il y aura donc foule à la cathédrale à partir de ce soir.

L'éloquent Dominicain prêchera, tous les soirs de cette semaine, à l'exception de mercredi soir, où Mgr Janssens prêchera en anglais.

La retraite se terminera dimanche prochain, au matin, par la communion générale.

Le City Park.

La grande fête champêtre qu'organisent à cette heure le comité des préparatifs du Parc de ville, aura lieu le 7 mai au lieu du 14, date qui avait d'abord été fixée. Il sera établi sur le terrain des lampes électriques qui y resteront d'une manière permanente et seront utilisées pour les fêtes que donnera l'Association.

Le programme de la solennité sera publié plus tard. On sait que la recette est destinée à grossir les fonds que l'on a recueillis pour l'embellissement du Parc qui promet de devenir dans un avenir prochain un but de promenade général.

Si l'Association parvient à réaliser les projets qu'elle a conçus, le City Park sera sans rival aux Etats-Unis. Il faut pour cela qu'elle soit activement secondée par toute la population de la partie inférieure de la ville.

Les billets pour la fête du 7 mai sont en vente dès ce moment.

Voulez vous avoir de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsaparille d'Ayer.

Excursion à Thibodaux.

L'American Benevolent and Mutual Aid Association organise en ce moment une grande excursion, c'est la première de la saison, pour Thibodaux, par le Morgan's La. and Texas Railroad. Elle aura lieu, le dimanche de Pâques, 2 avril. Prix aller et retour, un dollar. Une excursion à Thibodaux, à cette époque de l'année, ne saurait manquer d'être extrêmement agréable. Il y aura là-bas musique, danses, courses, baseball et autres amusements.

Pour l'heure du départ et celle du retour, voir l'annonce.

Un provincial se plaignait, devant un habitant de Paris, de l'effacement complet, de l'insignifiance absolue des représentants de son département.

—Nos députés, disait-il, on n'en parle jamais.

—Ne vous plaignez pas, riposta le Parisien ; par le temps qui court, des députés dont on ne parle pas, c'est encore ce qu'on en peut dire de mieux !

Un comble pour finir :

—Quel est le comble de l'adresse pour un maître flatteur ?

—???

—C'est de filer..... avec l'argent de ses commandataires !!

M. Thiers n'aimait pas M. Weiss. On donnait pour origine à cette antipathie réciproque le fait que voici : Il avait été question de donner à Weiss une ambassade, je ne sais plus trop laquelle, peut-être en Perse. M. Thiers était alors président. On sait qu'il avait l'habitude, déplorable pour autrui, de recevoir entre cinq et six heures du matin. C'est à cette heure qu'il donna rendez vous à Weiss, qui s'y rendit.

On avait beaucoup parlé à Thiers du laisser aller de Weiss, qui, en effet, ne possédait aucune des qualités distinctives du gommeux. Le président le reçut comme on faisait au dix-huitième siècle, sinon sur la chaise percée, au moins tout comme. Il procédait à sa toilette. Tout en se lavant et se peignant, il donnait des conseils au futur diplomate.

"Vous savez, lui disait-il, il faudra de la tenue. J'ai peur que vous ne manquiez de tenue."

Weiss n'y put tenir, en effet.

"J'espère, monsieur le président, dit-il, que pour la tenue, je ne saurais en manquer, en suivant le modèle que j'ai devant les yeux."

Thiers comprit : Weiss n'eut pas l'ambassade.

DR. PRICE'S
Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque ; Pas d'Alun.
En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 Mars 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps probablement beau, un peu plus chaud, vents de sud.

Température du 25 mars 1893.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	64	18
Midi	72	20
3 P. M.	72	20
6 P. M.	72	20

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Jacob Bistmann à Mlle Josephine Fuchsle ; Theodore Carter à Mlle Mary A. Augustin ; George F. Stoniicher à Mlle Olivia McPherson ; Edmore Blache à Mlle Gracie Lewis ; Enoch Scheoffner à Mlle Mary B. Myers.

NAISSANCES.—Mmes A. L. Muscolotti, un garçon ; Otto Hoffmann, une fille ; Louis Voebel, Charles J. Hock, un garçon ; Joseph Thimasovich, une fille ; F. Bova, un garçon ; Peter P. Flynn, une fille ; A. L. Roesner, une fille.

DÉCÈS.—Walter Vinot, 5 ans, 481 Chemin du Bayou ; Albert Albert A. Rose, 3 ans, 599 rue Toledano ; Mme Mary Kelly, 71 ans, 1923 rue Magasine ; Mme Espirito Bazano, 73 ans, Bayou St-Jean ; Jacob Cunz, 70 ans, 490 rue Decatur ; Mme Bertha Bauer, 39 ans, rues Barthelemy et Bourgogne ; Joseph Demorulle, 28 ans, coin Urquhart et Union ; Mme Leon Vampirer, 35 ans, 154 rue Royale ; Léon'e Henri, 37 ans, 337 rue Nord Derbigny ; Veuve Gustave Martin, 66 ans, 54 rue Quartière ; Isabelle Decan, 51 ans, 231 1/2 rue Dauphine.

Ventes. — Ventes effectuées à la Bourse St Charles :

Par Danziger et Stern.

La résidence en briques à deux étages No 380 rue Dryades, $2,750.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

J. M. Kelly à Mme H. W. Young, un morceau de terre borné par les rues Pitt, Valmont et Dufossat, $6,000.

John Barkley à la Louisiana Alcohol Company, Limited, un morceau de terre borné par les rues St-Joseph, South Peters, Commerce et Julie, $20,000.

Louisiana Homestead Association à Frank Farrell, un terrain borné par les rues Galvez, Perdido, Miro et Gravier, $1 200.

Pierre N. Olivier au Louisiana Homestead Association, un terrain borné par les rue Eliza, Bouny, Séguin et Evelina, $300.

E. S. Hernandez au Louisiana Homestead Association, un morceau de terre borné par les rues Broad, Colombus, Laharpe et Dorgenois, $700.

Jean B. L. Adams au Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Hôpital et Ursulines, $3 400.

Eureka Homestead Society, au même vendeur, même propriété, $4,000.

Mme B. Courtney au People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Gasquet, Commune, Marais et Villeré, $3,300.

William Hughes et al. à la Mutual Building and Homestead Association, sept terrains, bornés par les rues Pelhope, Clio, Howard et Liberté, $5,060.

Charles F. Pohlmann à B. Cassano et al., un terrain borné par les rues Hôpital, Chartres, Ursulines et Royale, $3,313

J. N. Ernst à Pietro Ponte, un morceau de terre, borné par les rues Constance, Constantinople, Austerlitz et Magazine, $725.

Mme Elizabeth Bernard à Henry F. Hagen, deux terrains bornés par les rues Huitième, Laurel, Constance et Neuvième, $2,600.

August Spraul à Ulrich Baehr, deux terrains bornés par les rues Lesseps, Chartres, Royale et Poland, $1,000.

Héritiers de Darrezat à Emile Garcia, un terrain borné par les rues Chippewa, Sorapuru, Première et Annonciation, $2,300.

Rudolph Dauneel à Mme Z. Augenmaire, un terrain borné par les rues Laurel, Annonciation, Deuxième et Troisième, $750.

William Kohlman et al., à Mme Sophie Kohlman, l'ilet borné par les rues Commune, d'Hémécourt, Rendon et Hagan, $710.

Patrick J. Tyrrell à Mme M. Kranz, huit terrains bornés par les rues Canal, White, Dupré et Gasquet, $4,750.

C. W. Sterry à J. L. Davis, un ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Miro et Tonti, $750.

Même au même, sept ilets bornés par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Prieur, Johnson, Galvez, Miro, Tonti, Rocheblave, Dorgenois et Broad, $5,000.

Contre le Workingmen's Amalgamated Council. — Le juge Billings a rendu hier, dans le procès des Etats-Unis contre le Workingmen's Amalgamated Council, sa décision contre le dit Conseil qui avait ordonné la grève générale, il y a quelques mois.

Avis Spécial.

Un meeting des propriétaires de la rue Broad et du voisinage est convoqué au "Club de Tir de la rue Broad," No 172, North Broad, près St-Philippe, demain lundi, à 7 heures 30 du soir, afin de protester contre la concession projetée du chemin de ceinture, devant passer par la dite rue.

Tous les propriétaires sont instamment requis d'assister à ce meeting.

H. J. PRADOS, Président.
ROBT S. LANDRY, Secrétaire.

Eglise de l'Immaculée Conception.

Ordres des Exercices de la Semaine Sainte.

Dimanche des Rameaux

11 A. M.—Bénédiction des Rameaux, Grand'Messe solennelle, Chant de la Passion. Pas de Sermon.

7 P. M.—Chapelet, ouverture de la Retraite par le R. P. E. de Lamorinière S. J. suivie de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Ordre de la Retraite qui sera donnée par le R. P. de Lamorinière S. J.

Lundi, Mardi et Mercredi

10 A. M.—Prière, Sermon, Cantique.
7 P. M.—Chapelet, Sermon, Bénédiction.

Mercredi

6 h. 30 P. M.—Office des Ténèbres.
7 h. 15 P. M.—Sermon pour la clôture de la Retraite, Bénédiction.

Jeudi Saint

7 A. M.—Grand'Messe Solennelle—Procession au Reposoire—Adoration.
6 h. 30 P. M.—Ténèbres.
7 h. 15 P. M.—Sermon—Adoremus etc.

Vendredi Saint

8 A. M.—Messe des Présanctifiés, Vénération de la Croix.
2 P. M.—Chemin de la Croix.
6 h. 30 P. M.—Ténèbres.
7 h. 15 P. M.—Sermon par le R. P. de Lamorinière S. J. Stabat Mater—Adoration de la Croix.
2 P. M.—Chemin de la Croix.
6 h. 30 P. M.—Ténèbres.
7 h. 15 P. P.—Sermon par le R. P. de Lamorinière S. J., Stabat Mater—Adoration de la Croix.

Samedi Saint

6 h. 30 A. M.—Bénédiction du Feu Nouveau et du Cierge Pascal. Chant de l'Exultet—Lecture des Prophéties, Bénédiction de l'Eau Baptismale, puis Grand'Messe Solennelle.

Young Men's Mutual Benevolent Association.—MM. J. E. Leblanc et John L. Graham, représentant la "Young Men's Mutual Association," viennent d'arriver à la Nouvelle Orléans, de retour de Baton Rouge, où ils étaient allés terminer les préparatifs de la grande excursion organisée par leur populaire société, pour dimanche 9 avril.

Une Circulaire de l'Archevêque. — L'archevêque Janssens, adres é aux curés des diverses églises une lettre circulaire dont il sera donné lecture aujourd'hui et le dimanche de Pâques, pendant la messe.

Dans cette lettre, Mgr. Janssens dit qu'une quête sera faite le dimanche de Pâques que de grandes améliorations ont été faites dans toutes les églises du diocèse, que de nouvelles paroisses ont été fondées et que la dette du diocèse a été quelque peu amortie et qu'il serait à désirer que l'on put la payer complètement le plus tôt possible.

L'archevêque exprime sa satisfaction de ce que les fidèles ont assisté en beaucoup plus grand nombre que de coutume aux services du carême.

LA GRÈVE.

En dépit de la grève, la compagnie de Carrollton a lancé hier plusieurs chars, et le service a été fait par des volontaires ; plusieurs citoyens, jeunes gens de bonne famille, ont, en signe de protestation, offert leurs services qui ont été acceptés.

Le trajet de Carrollton à Canal ne s'est pas toujours effectué sans inconvénients.

Il y a eu plusieurs collisions et un des conducteurs ayant serré le frein et arrêté le char avant de rompre le circuit a brûlé l'armature d'un moteur, causant une perte de $200 à la compagnie et mettant le char hors de service.

Les conducteurs de l'Union ont l'intention de faire fermer l'usine où se trouvent les dynamos, en faisant quitter le travail aux mécaniciens et aux chauffeurs.

La compagnie a sous la main de nouveaux hommes prêts à prendre leur place et affirme qu'aucun de ceux de ses employés qui auront quitté leur travail ne pourront le reprendre.

Conformément aux ordres donnés la veille par le chef de police, qui les avait reçus du maire, les agents s'étaient rendus à leur poste, à Carrollton et le long de l'avenue St-Charles, mais les grévistes n'ont montré aucune disposition hostile. Ils se sont mêmes tenus à l'écart et l'intervention de la police n'a pas été nécessaire.

Le président de l'Union a dit que la compagnie ne demandait pas l'acceptation immédiate du contrat proposé mais qu'elle voulait seulement obtenir d'elle une réponse l'informant qu'elle avait l'intention de régler le différend par l'arbitrage.

Les directeurs de la compagnie disent que d'après le dit contrat elle serait tenue de mettre quatre hommes sur chaque char, ce qui entraînerait une dépense supplémentaire de $75,000 qu'elle n'est nullement disposée à faire. Ils affirment que dans l'espace d'une semaine les nouveaux hommes auront acquis assez d'expérience pour qu'ils puissent se passer complètement des anciens conducteurs. Il y a eu hier 20 chars sur la ligne.

Les nouveaux employés se sont montrés très habiles et ils ne tarderont pas à devenir experts, et on leur en donne le temps.

A 3:30 heures de l'après midi, Wynn E. Stothen, conducteur d'un char électrique, ayant aperçu à une faible distance sur la voie un véhicule avec lequel le char allait faire collision, s'est hâté de serrer le frein, mais ne l'a pas bien assujetti et il s'est décroché. La poignée lui a frappé très rare avec une telle force qu'elle lui a cassé le poignet.

A la même heure, B Zahn, un ex-conducteur de la compagnie de Carrollton, est monté dans un char et a refusé de payer sa place. Le conducteur ayant insisté, il lui a donné un coup de poing en pleine figure qui a pris la forme d'un bleu.

Les agents Carpenter et Chaix qui se trouvaient dans le char lui ont donné la chasse et l'ont arrêté.

Le chef Gaster a fait le rapport suivant au maire, au sujet de la grève :

"A l'Hon. John Fitzpatrick, Maire.

"J'ai l'honneur de vous informer qu'à cette heure (minuit), la plus parfaite tranquillité règne dans la ville, ainsi que l'indiquent les rapports des commandants des 1er, 21, 3me et 9me precincts.

Il y a en ce moment sur la ligne, environ dix-huit chars électriques que les grévistes n'ont pas essayé d'arrêter, et pour le moment, on ne s'attend pas à des troubles sérieux.

Le caporal Lethique, commandant la police aux hangars de la compagnie, m'a demandé des renforts et je lui ai envoyé trois agents à cheval et deux policemen.

Dans le premier precinct, le capitaine Journée ayant entendu dire que des bruits avaient été placées sur la voie des chars, rue Baronne, entre Julie et St-Joseph, s'est livré à une enquête et a appris que les bruits étaient accidentellement tombées d'un tombereau.

Suivent les rapports des commandants des autres precincts.

Dans le 9me on a arrêté pour voies de faits un gréviste du nom de J. Ross qui avait attaqué Jean Guzal, un des nouveaux conducteurs.

Après minuit, un seul char a fait le service sur la ligne.

INCENDIE.

Le couvent St-Boniface détruit par le feu.

Hier soir à 9 heures, un incendie qui, par suite du manque d'eau, a pris des proportions considérables, a été découvert au premier étage du couvent St-Boniface, situé dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Lapeyrouse, Tonti et Miro.

Le feu, dont on ignore la cause, a pris naissance dans une pièce de la rue Tonti, où, en voulant se mettre à sécher le linge, et quand on l'a découvert, les flammes avaient déjà fait de très progrès, que les sœurs n'ont pu que s'échapper sans avoir le temps de rien sauver. Les flammes se sont vite communiquées au reste du couvent et aux autres parties de l'immeuble, qui à l'arrivée des pompes n'était qu'un brasier ardent.

Par suite du manque d'eau, les efforts des pompiers sont restés sans résultats, et ils ont dû se borner à protéger les immeubles voisins.

Le couvent qui était aussi une école pour filles et garçons, était occupé par sept sœurs de l'ordre de St-Benoît, dont la maison mère se trouve dans l'Indiana.

La Sœur Angela, Mère Supérieure, a été chargée pour la nuit, avec ses compagnes, de l'ouvrage de l'Petites Sœurs des Pauvres, encoignure Lapeyrouse et Johnson.

L'immeuble et le mobilier, évalués environ $10,000, sont assurés pour $8,000 à la compagnie Royale de Londres et Liverpool, dont A. A. Woods est l'agent.

A 11 heures, les cloisons qui restaient encore debout se sont écroulées, et le feu s'est éteint de lui même, épargnant un bâtiment de peu d'importance situé derrière le couvent. Cet établissement qui venait d'être reconstruit récemment, était un immeuble à un étage occupant environ la moitié de l'ilet. L'alarme a été donnée à la boite No 317 par M. Grillot.

Exposition d'Horticulture.

Le concours organisé hier à la Salle des Odd Fellows entre les divers fleuristes pour la fabrication d'une lyre dans un temps donné et avec une certaine quantité de fleurs fournies par l'Association, avait attiré beaucoup de curieux. Il était vraiment très intéressant de voir les pièces prendre corps sous les doigts habiles des trois concurrents.

Avant l'heure fixée pour la clôture du concours, les trois lyres ont été soumises à l'examen du jury, qui a été vraiment bien embarrassé pour décerner le prix. Celui-ci est échu à M. Chas. Ebld.

Aujourd'hui, il n'y a pas à douter que l'Exposition n'attire un grand nombre de visiteurs. C'est le jour de clôture et de distribution des récompenses, et il est certain que l'on mettra à profit la journée du dimanche pour la visiter.

Ouverture à 10 heures A. M., fermeture à 10 heures P. M. Prix d'entrée 50 cents.

Chute.—Hier à 6 heures du soir, M. L. H. Kern est tombé de voiture, au coin des rues Poydras et Magasins, et s'est grièvement blessé à la tête. Après avoir reçu les soins des étudiants, il a été ramené chez lui, encoignure Sixième et Magasins, par des amis.

Elite B. A.—Sous ce titre vient de se fonder en ville une nouvelle société de bienfaisance, dont le but est purement social. L'élément dont elle est composée, a suggéré à ses membres le nom dont ils l'ont baptisée. Elle est exclusivement formée de Créoles et ses officiers sont MM. :

Geo. J. Lacoste, président.
C. H. Miranne, vice président.
Geo. L. Kernion, secrétaire aux minutes.
T. Villars, secrétaire aux finances.
Alf. P. Miranne, trésorier.
A. A. Carrère, grand maréchal.
Hy. Lacoste, sergent d'armes.
J. N. Charbonnet, médecin.

Police Board. — Mercredi prochain, à 3 h., le comité des uniformes composé des membres du Police Board, se réunira salle No 25, à l'Hôtel de ville pour désoumettre les soumissions d'offres pour les uniformes d'été.

Menus faits.—Hier matin entre 6 et 7 heures, un nègre est entré dans la chambre de Mme John Green, No 61 Passage de la Bourse et a volé $22 et une montre de $34.

—Hier matin, un machiniste du nom de C. H. Kreutz, s'est pris de querelle avec un ouvrier nommé D. Shannon, à la fonderie Leede. Shannon a reçu un coup de marteau dans la figure et il a été transporté chez lui après avoir reçu les soins des étudiants.

—On a volé hier matin dans l'épicerie de M. Sange, 204 rue Poydras, une caisse d'œufs évaluée $5.

—Trois cent soixante livres de sucre évaluées $20 ont été volées au pied de la rue Crossman, la nuit dernière. Il était consigné à M. J. D'Aquin.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Accusation contre le fils de M. Carnot.

L'auteur expulsé de France.

Paris, 25 mars—Le président Carnot a méprisé toutes les accusations portées contre lui pendant l'affaire de Panama, les membres de sa famille ne sont pas aussi patients, et son fils Ernest a écrit à *L'Eclair* pour se plaindre de la reproduction dans ce journal d'un entretiet publié dans un journal allemand, et dans lequel on l'accuse d'avoir reçu de l'argent de la compagnie de Panama, lorsqu'il était étudiant à l'Ecole des Mines et complètement inconnu dans les cercles politiques.

Il déclare que ce bruit est sans fondement.

Le journal allemand qui a publié l'article en question est le *Berliner Tageblatt*. Tous les journaux parisiens condamnent cette publication.

Le décret d'expulsion de Herr Brander, le correspondant du *Tageblatt* à Paris, a été signé.

Paris, 25 mars—Le président Carnot a signé le décret par lequel la légation française à Washington prend le rang d'ambassade.

Le bill relatif à l'augmentation de dépenses que cause ce changement, sera envoyé prochainement devant la chambre des députés.

AFFAIRE DE PANAMA.

Paris, 25 mars—Le comité d'enquête de la Chambre a rejeté la motion de M. Maujan, ayant pour objet de donner plus de pouvoir à la commission.

On apprenait cette décision, il a donné sa démission de membre du comité, disant que par le fait du rejet de sa motion le comité se trouvait paralysé.

M. Taillefer, témoignant devant le comité, a dit que la police anglaise était en possession des papiers que Cornélius Herz avait sur lui au moment de son arrestation.

M. Challemel-Lacour président du Sénat.

Paris, 25 mars—Les membres du Sénat appartenant à la Gauche, se sont réunis hier pour choisir le successeur de M. Ferry.

M. Challemel-Lacour, sénateur des Bouches-du-Rhône et récemment élu membre de l'Académie, a été choisi. Les deux autres candidats étaient M. Constant et M. Magnin, directeur de la Banque de France.

On prétend que M. Carcot leur préfère M. Challemel Lacour.

EN ALLEMAGNE.

Berlin, 25 mars—Le sentiment public qui s'est élevé contre Ahlwardt n'a pas réussi à le faire disparaître de la scène politique. Depuis les prétendues révélations faites au Reichstag, on le considère comme un fidèle serviteur de l'Etat.

Quelques heures après l'échec que venaient de recevoir ses révélations contre Bismarck et autres personnages, Ahlwardt fut interrogé devant une assemblée d'ouvriers sortant des usines.

La plupart d'entre eux, lui qu'ils ne puissent pas donner leur ignorance comme excuse, le soutiennent aveuglément. Le meeting était présidé par le Capt. Heuller, un officier en retraite qui a dénoncé Ahlwardt de laurier au million de suppléants dans le de l'assistance. Chaque parole du héros de cette assemblée a été couverte d'applaudissements.

Ahlwardt a dit que le Reichstag l'avait traité avec injustice et que que membres voulaient supprimer les preuves qu'il possède, qu'il avait un panier de documents et que si on lui ont parlé de les présenter, personne n'aurait pu douter de la vérité de ses assertions. Il a dit qu'il était inutile de dire pour le moment comment il s'était procuré ces papiers.

L'un d'eux fut ramassé par une servante dans le panier d'un bureau public, et lui fut apporté. C'était le reçu d'une grosse somme versée aux juges de certain tribunal qui ont décidé en faveur de celui qui a vers l'argent, un procès qui lui a fait gagner plusieurs millions de marcs. Le plus de perversion de cette révélation n'a pas calmé l'enthousiasme de l'assistance.

A propos de cette agitation, le *North German Gazette* dit que l'existence de la faction Ahlwardt menace la popularité de Bismarck et de l'Empereur. Les autorités croyaient en être débarrassées, mais il était récemment rentré à Rome. Il a dit que son intention était d'insulter le roi, parce qu'il refusait de se réconcilier avec le Pape.

La police tache de savoir s'il a des complices.

Condamnation d'anarchistes.

New York, 25 mars—Les anarchistes Meyrules et Cnoppuliot ont été condamnés hier à perpétuité pour l'assassinat de leur camarade le jeune Bisson qu'ils accusent de trahison.

Sa mort fut décidée au cours d'une réunion secrète et attiré dans un lieu écarté il fut assassiné à coups de couteau et étranglé.

Lorsque l'anarchiste Hogot a témoigné, Chappuliot s'est levé et lui a crié en lui montrant le poing : "Traître, c'est toi qui m'a conduit là. Tu veux me mener à l'échafaud ! " Hogot effrayé et redoutant la vengeance des anarchistes a essayé de modifier son témoignage en faveur du prisonnier.

WASHINGTON.

La couleur des navires de guerre.

Washington, 25 mars—Le secrétaire Herbert va s'occuper prochainement du changement de couleur des navires de guerre. La couleur blanche double le prix d'entretien. Il est difficile de maintenir les carènes dans un état de propreté apparente et en outre la couleur frappe trop l'œil le jour ou la nuit.

On pense que les experts recommanderont le retour au noir et qu'après la revue si quelque navire a besoin d'être peint, il sera mis en chantier et n'en sortira que noir. A titre d'expérience la coque du *